
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. EUG. DE SMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Basile-Auguste Dardenne.

MESSIEURS,

Le sieur Basile-Auguste Dardenne, né à Brognon, département des Ardennes (France), le 3 juin 1818, habite la Belgique depuis 1837; il demeure à Bruly, province de Namur, où il tient cabaret, et s'est marié à une belge, de laquelle il a plusieurs enfants.

Les avis des autorités sont favorables à la demande.

Le Rapporteur,

EUG. DE SMET.

Pour le Président,

HENOT.
